Etude Pierre DECAMPS, Florent WILPOTTE, Hervé DELARU

Notaires associés

4, rue de l'église

BP 30115

59522 HAZEBROUCK

tèl : 03 28 42 93 42 - télécopie : 03 28 48 05 80 - mail : dwd@notaires.fr

**Site internet :** [**www.decamps-wilpotte-delaru.notaires.fr**](http://www.decamps-wilpotte-delaru.notaires.fr)



**DOCUMENTS A REUNIR PAR L’ACQUEREUR**

 **Dès qu'un accord est trouvé avec le vendeur, je remets au notaire** :

 1 - Les documents portant sur ma situation personnelle :

***Si je suis particulier*** :

 - la copie de ma pièce d'identité et de celle des autres acquéreurs ou intervenants (conjoint, pacsé)

 - le cas échéant, la copie de mon contrat de mariage ou de mon Pacs

 - le questionnaire d'état civil ci-joint dûment complété

***Si je suis une société*** :

 - la copie certifiée conforme des statuts mis à jour (siège social, capital, associés…)

 - Un extrait K-bis

 - la copie de l'assemblée générale ayant nommé le gérant

 - la copie de l'assemblée générale ayant autorisé l'acquisition

 2 - Les informations concernant les modalités de financement de mon acquisition :

 - montant de mon apport personnel et provenance des fonds

- Epargne, avant ou pendant le mariage ou le pacs

 - Donation

 - Héritage

 - Prêt familial

- les modalités de mon/mes emprunt(s) avec nom et adresse de ma banque et le montant du prêt demandé, le taux d'intérêt et la durée:

 Si une partie du prix est payée au moyen du prix de vente d'un bien non encore vendu, je dois fournir la copie du titre de propriété de ce bien et éventuellement la copie du compromis de vente régularisé concernant ce bien.

Précision : le financement amené au moyen de deniers personnels devra faire l'objet d'une attestation bancaire concernant l'origine des fonds (contrôle TRACFIN s'imposant aux Notaires)

**Le jour de l'avant-contrat, je ramène ma pièce d’identité**

**Les Notaires et leurs collaborateurs sont plus globalement à votre disposition pour la mise au point de l'avant-contrat**